

ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

ARRÊTÉ portant création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel relatif au suivi de la dosimétrie opérationnelle des personnes militaires et civiles soumises aux rayonnements ionisants dans les différentes unités à caractère nucléaire de la marine nationale.

Du 13 février 2007

NOR D E F B 0 7 0 0 2 1 0 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.6.5.1.

Référence de publication : JO n° 51 du 1er mars 2007, texte n° 6 ; JO/57/2007.

<p>Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données. Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.</p>
--